③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE** (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL ABL ASSURANCES — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue { services *	FG	874 356	FH		FI	874 356	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	874 356	FK		FL	874 356	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	22 396	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	50 496	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	947 249	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	254 865	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	54 896	
	Salaires et traitements *					FY	377 538	
	Charges sociales (10)					FZ	185 185	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	7 343	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	668	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	880 496	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	66 753	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	24	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	24	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	24	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	66 777	

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABL ASSURANCES — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	29
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	29
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-28
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	12 437
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	947 274
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	892 962
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	54 312

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	6 850
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	22 396
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5 104 314)	A2	137 995
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 33 681 — Obligatoires A9 104 314		
	dont cotisations facultatives Madelin A7 25 661		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CHARGES EXCEP SUR OPERAT° DE GESTION	29	
PRODUITS EXCEP SUR OPERAT° DE GESTION		1

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACUMP1A

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa N°15949*05

Désignation de l'entreprise : SARL ABL ASSURANCES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 2 PLACE THIERS 55100 VERDUN — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 5 1 8 8 4 7 1 2 0 0 0 1 4 — Néant ☐ *

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2023 Net 3
	Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 185 197	AK	1 185 197
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	234 846	AU 203 744	31 103
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	8	BE	8
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	3 416	BI	3 416
	TOTAL (II)	BJ	1 423 467	BK 203 744	1 219 724
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 613	BW	8 613
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	12 294	CA	12 294
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	1 021	CE	1 021
	Disponibilités	CF	94 886	CG	94 886
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	786	CI	786
	TOTAL (III)	CJ	117 600	CK	117 600
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 541 067	1A 203 744	1 337 324

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABL ASSURANCES — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA	456 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	45 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	701 154
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	54 312
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 257 067
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 913
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 719
	Dettes fiscales et sociales	DY	45 574
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	16 052
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	80 257
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 337 324

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	80 257
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2023) ISACUMP1A

ABL ASSURANCES
Société à responsabilité limitée
au capital de 456 000 euros
Siège social : 2 place Thiers
55100 VERDUN
451884712 RCS BAR LE DUC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 14 MAI 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter **le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 54 312,36 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	54 312,36 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 10,42 euros par part	25 000,00 euros
Le solde	29 312,36 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 730 466,63 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 %** prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **25 000,00 euros**, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le **14 mai 2024**.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
50 000,00 euros, soit 20,83 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
25 000,00 euros, soit 10,42 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
50 000,00 euros, soit 20,83 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance
Laurent FRANCOIS
Attemane SLIMANE

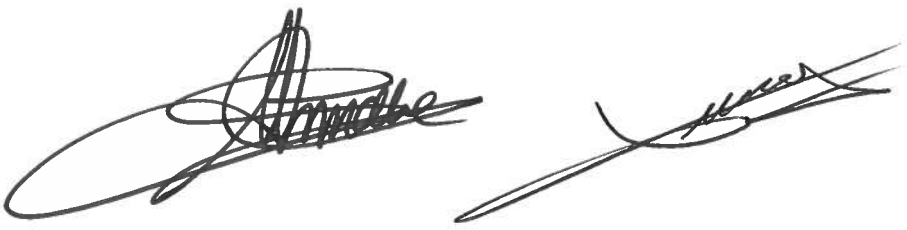

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisés en charges.

Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisées en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement **TOTAL I**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL II**	**1 185 197,48**		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions : Sur sol propre			
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	Constructions : Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.			
	Autres immos corporelles : Instal. géné., agencts & aménagts divers	180 955,02		
	Autres immos corporelles : Matériel de transport	1 335,15		
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & info., mobilier	52 556,14		
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL III	**234 846,31**		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés	7,50		
	Prêts et autres immobilisations financières	3 416,00		
	TOTAL IV	**3 423,50**		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**1 423 467,29**		

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével. **TOTAL I**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL II**			**1 185 197,48**	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.				
	Autres immos corporelles : Ins. gal. agen. amé. div.			180 955,02	
	Autres immos corporelles : Matériel de transport			1 335,15	
	Autres immos corporelles : Mat.bureau, info., mob.			52 556,14	
	Autres immos corporelles : Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III			**234 846,31**	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			7,50	
	Prêts & autres immob. financières			3 416,00	
	TOTAL IV			**3 423,50**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			**1 423 467,29**	

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	142 750,89	7 101,53		149 852,42
	Matériel de transport	1 335,15			1 335,15
	Mat. bureau et informatique, mob.	52 314,65	241,49		52 556,14
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	**196 400,69**	**7 343,02**		**203 743,71**
	TOTAL GENERAL	**196 400,69**	**7 343,02**		**203 743,71**

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
Immob. incorporelles	**TOTAL**							
Constr.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.								
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		3 416,00		3 416,00
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		428,45	428,45	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		11 865,71	11 865,71	
	Charges constatées d'avance		786,00	786,00	
	TOTAUX		**16 496,16**	**13 080,16**	**3 416,00**
Renvois (1) (2)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	786,00
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**786,00**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 356,36
Disponibilités	
TOTAL	**2 356,36**

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		10 718,81	10 718,81		
Personnel & comptes rattachés		19 134,86	19 134,86		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		17 239,73	17 239,73		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	6 377,00	6 377,00		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	2 822,26	2 822,26		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		7 912,62	7 912,62		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		16 051,81	16 051,81		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**80 257,09**	**80 257,09**		

Renvois :
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Montant divers emprunts, dettes/associés : 7 912,62

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 801,02
Dettes fiscales et sociales	29 807,92
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**31 608,94**